

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Jeudi 6 juillet 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le jeudi 6 juillet, le Conseil Municipal de SALAGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRET Daniel.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 30 juin 2023

Présents : **BARRET** Daniel, **PARADIS** Stéphane, **BENAÏM** Fadiene, **DUFAT** Cécile, **LUNARDI** Charlotte, **GONIN** Martine, **RIOUX** Marjorie, **LINIGER** Benoît, **GENEST** Kathia, **SAURA** Cyril

Excusés : **LAVOREL** Virginie, **SKUP** Pascal, **LUNARDI** Benjamin

Pouvoirs :

LAVOREL Virginie à **BARRET** Daniel

SKUP Pascal à **BENAÏM** Fadienne

LUNARDI Benjamin à **PARADIS** Stéphane

Absents : **NUGUET** Frédérick, **GRENIER** Michelle

Secrétaire : **DUFAT** Cécile.

Ouverture de la séance à 19 h00

Approbation du compte-rendu de la séance du 9 juin 2023 à l'unanimité.

1/ DELIBERATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE RHONE ALPES : TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES TOILETTES DE L'ECOLE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet concernant la réhabilitation et l'extension des toilettes de l'école primaire. Le montant des devis s'élève à 86 927,78 € HT. Il propose le plan de financement suivant :

SOURCES	MONTANT H.T.	TAUX
Région	17 385.00 €	20 %
Commune	69 542.00 €	80 %
TOTAL	86 927,00 €	100 %

Pour ces travaux Monsieur le Maire demande à l'assemblée son accord et l'approbation du plan de financement ainsi que l'autorisation de solliciter une demande de subvention auprès de la Région. Il s'est appuyé, pour ce faire, sur l'appui de la référente de la région, Madame Peju, maire de Porcieu.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Jeudi 6 juillet 2023

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES D'ATTRIBUTION DU REGIME INDEMNITAIRE

Le RIFSEEP ayant déjà été présenté lors de la précédente réunion de conseil municipal, il n'est pas utile de revenir sur le sujet, le détail étant par ailleurs inscrit dans le projet de délibération. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

ANNULATION DES DELIBERATIONS N° 5.3/14/2023 ET N° 5.3/15/2023

Lors de la précédente réunion de Conseil Municipal, nous avons voté les délégués au Syclum et au SEPECC. Il s'avère que, les compétences étant celles de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, cette instance devra donc nommer des délégués pour ces deux syndicats. Monsieur le Maire demande donc au conseil municipal de voter l'annulation de ces deux délibérations.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

TARIF DE LA CANTINE ET DES GARDERIES

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le prix des matières premières a subi une forte augmentation. Il propose donc d'augmenter le tarif de la cantine scolaire ainsi que celui des garderies.

Il rappelle les différents tarifs en application :

Le prix du repas est à **4,56 €**

Celui de la garderie du Matin est à **1,35 €**

Celui de la garderie du Soir est à **2,87 €**

Et enfin le repas pour les non-inscrits est à **9,12 €**

Il propose les différents tarifs suivants à partir du 1^{er} septembre 2023 :

Le prix du repas passera à **4,90 € / Tarif majoré : 9,50 €**

Celui de la garderie du Matin est à **1,40 € / Tarif majoré : 3,00 €**

Celui de la garderie du Soir passera à **2,90 € / Tarif majoré : 6,00 €**

Il propose de maintenir une participation de 1€ pour les enfants qui ont un PAI et qui amènent leur repas.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Jeudi 6 juillet 2023

2/ QUESTIONS DIVERSES

- Subventions : Nous avons eu le plaisir de recevoir l'accord pour deux subventions que nous avons sollicitées : 17945 € pour le Territoire Numérique nous permettant d'équiper l'école en matériel informatique (reste à charge : 12 000€), ainsi que 2078 € pour « une naissance, un arbre ». Le département a, quant à lui, accordé une subvention de 2000 € au Sou des Ecoles.
- Antenne chemin du Stade : La demande de sursis à statuer effectuée auprès de la CCBD expirera dans un délai de 2 ans ou à la finalisation du PLU.
- 14 juillet : *Benoît Liniger* demande si une cérémonie est prévue pour le 14 juillet. Monsieur le Maire répond par la négative.
- Travaux des toilettes de l'école : Les travaux des toilettes de l'école démarrent lundi 10 juillet 2023 et seront donc terminés à la rentrée.
- Divers : Quelques problèmes internet constatés sur la commune, particulièrement pour les abonnés Orange, sans doute liés aux travaux de la fibre.
Un dossier est en cours pour obtenir des éclairages extérieurs Led gratuits.
La sortie Walibi avec le collège s'est bien passée. 45 élèves de Salagnon ont pu profiter de cette belle journée.

Séance levée à 19h39